

**Tunisie :**

- Pour financer le budget de l'Etat pour 2020, le Trésor a ouvert le 12 novembre une adjudication de bons du Trésor pour emprunter 1 Md TND.
- Une enquête sur l'impact du COVID-19 sur les ménages début octobre 2020 témoigne d'un relâchement du comportement des ménages face au virus, mais également d'une amélioration de la situation du marché du travail et des finances des ménages depuis la fin du confinement.
- La Commission scientifique de suivi de la propagation du coronavirus a adopté le 9 novembre 2020 une série de nouvelles mesures préventives pour les voyageurs arrivant en Tunisie.
- Selon l'agence de notation financière Fitch Ratings, les banques tunisiennes devraient faire face à une forte augmentation des risques d'impayés des crédits au cours des 12 prochains mois.
- La Présidence du gouvernement a annoncé le 6 novembre 2020 un accord avec la coordination d'El Kamour, mettant fin au blocage du site de pompage qui aurait causé des pertes de l'ordre de 374 M DNT (116 M EUR).
- Le ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique a décidé une nouvelle révision des prix des carburants.

**Libye :**

- Les délégués du Forum de dialogue politique libyen ont approuvé la feuille de route élaborée par la MANUL qui créera un nouveau Conseil présidentiel et un gouvernement d'unité nationale par intérim et aboutira à des élections d'ici 18 mois sur la base d'un processus constitutionnel approuvé.
- Les revenus de la Compagnie nationale pétrolière (*National Oil Corporation – NOC*) ont bondi en septembre et octobre 2020 grâce à la fin du blocus pétrolier, mais restent nettement inférieurs aux revenus de l'an dernier.
- Le président de la NOC a annoncé que la Libye ne rejoindrait pas l'accord de l'OPEP+ tant que sa production ne serait pas stabilisée à 1,7 million de barils par jour.
- Les vols à destination et en provenance de la Tunisie devraient reprendre à partir du 14 novembre 2020 suite à la signature d'un protocole sanitaire.

**Tunisie**

**Pour financer le budget de l'Etat pour 2020, le Trésor a ouvert le 12 novembre une adjudication de bons du Trésor pour emprunter 1 Md TND.** L'emprunt concernera le marché bancaire domestique et sera remboursable sur 10 ans, au taux de 8%. Pour rappel, le projet de loi de finance complémentaire (LFC) pour l'année 2020 faisait apparaître un doublement des besoins de financement par emprunt par rapport à la loi initiale à 22 Mds TND, dont la moitié restait à trouver deux mois avant la fin de l'année. Cependant, dans la foulée de l'audition du gouverneur de la Banque Centrale (BCT) par la commission des Finances, le gouvernement a retiré le projet de LFC et devrait présenter une nouvelle version intégrant une réduction des dépenses et, *in fine*, du déficit public.

**Une enquête sur l'impact du COVID-19 sur les ménages début octobre 2020 témoigne d'un relâchement du comportement des ménages face au virus, mais également d'une amélioration de la situation du marché du travail et des finances des ménages depuis la fin du confinement.** Cette 5<sup>ème</sup> enquête effectuée par l'Institut National de la Statistique (INS) et la Banque mondiale montre un **large relâchement concernant l'adoption des gestes barrières contre le coronavirus** par rapport à la 1<sup>ère</sup> effectuée fin avril. L'habitude de lavage fréquent des mains a quasiment disparu (citée par moins de 2% des répondants en octobre, contre la quasi-totalité en avril), de même que le port des masques (5% contre 50% en avril) et l'utilisation des désinfectants (15% contre 65% en avril). La distanciation sociale est beaucoup moins respectée (à peine un quart des répondants en octobre, contre 80% en avril). **La situation du marché du travail s'est en revanche améliorée** depuis la fin du confinement. Alors qu'à mi-mai, 41% des personnes interrogées déclaraient être encore en arrêt de travail malgré la fin du confinement, elles n'étaient plus que 5% à début octobre. La majorité de ceux ayant repris le travail ont perçu l'intégralité de leur salaire (84%), tandis que 5% ont reçu une partie, et près de 11% n'ont pas reçu de salaire. **La situation financière des ménages semble également s'être stabilisée** depuis la fin du confinement, la proportion de ceux se déclarant capables de mobiliser en urgence une somme d'au moins 200 TND pour couvrir une dépense nécessaire et imprévue ayant augmenté de 55% début juin à 62% début octobre. Cependant, 44% des répondants déclaraient que leurs finances se sont détériorées par rapport à avant la crise sanitaire.

**La Commission scientifique de suivi de la propagation du coronavirus a adopté le 9 novembre 2020 une série de nouvelles mesures préventives pour les voyageurs arrivant en Tunisie.** L'ensemble des voyageurs devra présenter un test RT-PCR négatif

effectué au maximum 72 heures avant le vol et un dépistage aléatoire à travers des tests de diagnostic rapide sera effectué. Les cas positifs seront obligatoirement transférés vers les centres de confinement à leur charge. Il sera possible d'effectuer un test RT-PCR au 7<sup>ème</sup> jour de l'arrivée en Tunisie pour pouvoir mettre fin au confinement si le résultat est négatif. Tous les voyageurs arrivant en Tunisie seront suivis par les services de santé à leur arrivée aux frontières avec un formulaire de santé et une application informatique qui devra être téléchargée. Les voyageurs arrivant en Tunisie pour une période de moins de 5 jours et qui n'ont pas eu le temps de faire le test RT-PCR sont appelés à demander une autorisation préalable auprès des autorités sanitaires et à justifier les raisons et le programme détaillé de leur visite. De plus, face au non-respect des mesures anti-covid, et particulièrement du port du masque, le chef du gouvernement M. Hichem Mechichi a déclaré le 9 novembre 2020 que le **gouvernement sera plus ferme sur l'application des mesures et du traitement des infractions** et a appelé les gouverneurs et le ministre de l'Intérieur à renforcer les opérations de contrôle de l'application du protocole sanitaire. Plus de 75 000 amendes pour non port du masque auraient été infligées selon le ministre de l'Intérieur M. Taoufik Charfeddine. Celui-ci a par ailleurs annoncé le 11 novembre 2020 **qu'aucune autorisation de circulation entre les gouvernorats ne sera accordée** (sauf cas urgents et exceptionnels). Enfin, **le couvre-feu en vigueur dans le Grand Tunis (Tunis, Ben Arous, Ariana et Manouba) a été prolongé le 8 novembre pour 15 jours**. Les souks hebdomadaires dans le Grand Tunis restent fermés et la prière du vendredi est suspendue pendant cette période. Au 10 novembre 2020, **74 522 cas de contamination au Covid-19 et 2 100 décès ont été confirmés**.

**Selon l'agence de notation financière Fitch Ratings, les banques tunisiennes devraient faire face à une forte augmentation des risques d'impayés des crédits au cours des 12 prochains mois**. Dans son rapport du 9 novembre 2020, l'agence explique que la capacité de gérer les crédits bancaires en Tunisie se détériore en raison de la fin des mesures de soutien mises en place dans le cadre de la pandémie, notamment la possibilité de rééchelonnement des crédits. Selon Fitch Ratings, la baisse de la rentabilité du secteur bancaire local pourrait mettre sous pression les réserves déjà minces de capitaux propres des banques.

**La Présidence du gouvernement a annoncé le 6 novembre 2020 un accord avec la coordination d'El Kamour, mettant fin au blocage du site de pompage qui aurait causé des pertes de l'ordre de 374 M DNT (116 M EUR)**. Un communiqué de la Présidence du Gouvernement du 6 novembre 2020 affirme qu'un accord a été trouvé avec les manifestants de la coordination d'El Kamour (gouvernorat de Tataouine) qui avaient fermé, depuis le 16 juillet dernier, la vanne de pompage du site, qui achemine 42% de la production nationale de pétrole et 37% de la production nationale de gaz naturel. Cet épisode aurait occasionné 374 M DNT (116 M EUR) de pertes selon un communiqué du 11 novembre 2020 de la ministre de l'Industrie, des Mines et de la Transition Énergétique, Madame Salwa Sghaïer. L'accord a permis la reprise des activités des entreprises impactées par la fermeture de la vanne (l'autrichienne OMV, l'italienne ENI Tunisia et la britannique ATOG Ventures Limited) dès le 7 novembre 2020. La Présidence du Gouvernement a détaillé dans un [communiqué](#), le 8 novembre 2020, les décisions du Premier Ministre issues du Conseil ministériel du 5 novembre 2020 portant sur l'application de l'accord. Elles prévoient notamment (i) le recrutement de 1000 agents et cadres au sein de la Société de l'environnement, de plantation et de jardinage de Tataouine, reconnue en tant que société publique, (ii) l'augmentation du capital de la Société des services du sud et la priorité de l'entreprise dans les nouveaux contrats avec les compagnies pétrolières pour une période de cinq ans renouvelable, (iii) la création de cinq sociétés à participation publique liées aux services pétroliers et à l'exploitation des ressources dans la région et (iv) le versement annuel de 80 M DNT (25 M EUR) au Fonds d'investissement et de développement de Tataouine. Un comité de suivi sera constitué par des représentants de la délégation gouvernementale et des représentants de la délégation régionale pour veiller à l'application de l'accord. Rappelons qu'en 2017 la fermeture de la vanne d'El Kamour avait déjà conduit à la signature d'un accord entre les manifestants et le gouvernement mais qui n'avait pas été mis en œuvre.

**Le ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique a décidé une nouvelle révision des prix des carburants**, effective à partir du 10 novembre 2020. Alors que le prix du Gasoil Super baisse de 0,025 TND à 1,650 TND/litre, les prix de l'Essence sans plomb et du Gasoil Normal demeurent inchangés (1,915 et 1,470 TND/litre respectivement). Pour rappel, l'ancien ministre des Finances M. Yaiche avait annoncé fin mars la mise en place d'un nouveau mécanisme de fixation des prix des carburants à la pompe afin de refléter les baisses du prix du baril de pétrole sur les prix à la pompe. Six ajustements à la baisse ont été réalisés le 6 avril, le 7 mai, le 9 juin, le 7 juillet, le 10 août et le 9 octobre, alors que les prix du pétrole ont augmenté depuis fin avril 2020.

## Libye

**Les délégués du Forum de dialogue politique libyen ont approuvé la feuille de route élaborée par la MANUL qui créera un nouveau Conseil présidentiel et un gouvernement d'unité nationale par intérim et aboutira à des élections d'ici 18 mois sur la base d'un processus constitutionnel approuvé**. Les institutions libyennes seraient réunies et des mesures seraient prises pour garantir la réconciliation, la justice transitionnelle et le retour des personnes déplacées. Cet accord préliminaire serait une version de l'accord de Skhirat signé en 2015 sous l'égide des Nations Unies, dont est issu le gouvernement d'entente nationale. Organisé par la MANUL et s'inscrivant dans le processus enclenché par le Sommet de Berlin, le forum de dialogue politique

accueille 75 participants libyens à Tunis depuis le 9 novembre avec l'objectif de parvenir à un consensus autour des modalités de gouvernance du pays et de l'organisation d'élections.

**Les revenus de la Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC) ont bondi en septembre et octobre 2020 grâce à la fin du blocus pétrolier mais restent nettement inférieurs aux revenus de l'an dernier.** Les [revenus de la NOC](#) se sont élevés à environ 117 M USD en septembre 2020 et 230 M USD en octobre 2020, après 90 M USD au mois d'août 2020. Les revenus ont donc **plus que doublé entre août et octobre**. Cependant, ils restent pour l'instant nettement inférieurs aux niveaux pré-blocus : en glissement annuel (g.a.), les revenus de la NOC sur le mois d'octobre 2020 ont enregistré une baisse de -89,5%, et **les revenus cumulés sur les 10 premiers mois de 2020 se sont élevés à 4,1 Mds USD, soit une baisse de -78,0% en g.a.** Le président de la NOC M. Mustafa Sanallah prévoit une augmentation significative des revenus d'ici la fin de l'année, grâce au retour progressif à un rythme de production normal.

**Le président de la NOC a annoncé que la Libye ne rejoindrait pas l'accord de l'OPEP+ tant que sa production ne serait pas stabilisée à 1,7 million de barils par jour.** Pour rappel, les membres de l'OPEP et ses alliés (dont la Russie) avaient [convenu le 12 avril 2020](#) de la « plus forte baisse de production de l'histoire », soit une réduction de près de 10 millions de barils par jour en mai et juin, pour tenter de faire remonter les prix du pétrole. En raison de la chute de la production pétrolière en Libye, le pays avait été exempté de cet accord. Le 7 novembre 2020, la NOC a annoncé que la [production quotidienne](#) de pétrole brut avait dépassé 1 million de barils/jour. Selon M. Sanallah, la production pétrolière libyenne pourrait atteindre 1,3 million de barils par jour en un mois.

**Les vols à destination et en provenance de la Tunisie devraient reprendre à partir du 14 novembre 2020 suite à la signature d'un protocole sanitaire**, selon l'Autorité aéroportuaire libyenne. Le protocole comprend des mesures de précaution anti-coronavirus telles que le port de masques et la distance sociale. Les voyageurs des deux pays seront également invités à présenter un test Covid-19 négatif effectué 72 heures au maximum avant le vol ou le passage de la frontière, à remplir un formulaire avec leurs informations personnelles et à signer un engagement écrit garantissant l'auto-isolement pendant 10 jours. Au 11 novembre 2020, **71 804 cas de contamination au Covid-19 et 985 décès ont été confirmés en Libye.**